



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

**Evaluation Hcéres
et**

Contractualisation MESRI

Chambéry, 25 janvier 2019

Deux temps distincts et liés

- Le travail avec l'Hcéres qui, sur la base du réalisé (**autoévaluation**), conduit à une **évaluation** des activités de l'université : formation, recherche, établissement. Désormais, elle porte l'analyse pour l'accréditation.

Qualité et amélioration continue seront des éléments particulièrement pris en compte par le Hcéres.

- Puis, le travail avec le MESRI, qui conduit à la signature du **contrat pluriannuel** de l'établissement avec l'Etat sur la base d'un **projet**.

NB- Le positionnement du dialogue stratégique de gestion annuel reste à préciser.

Vague A : le réalisé

- ***25 septembre 2018***

Réunion des chefs d'établissements à l'Hcéres.

- ***31 octobre 2018***

Remontée des fiches des UR dont l'USMB est « tutelle déposante ».

- ***11 décembre 2018***

Lancement de la vague A pour le site de l'académie de Grenoble, à Grenoble.

- ***20 janvier 2019***

Proposition par l'USMB d'un comité de visite établissement au Hcéres (4 à 8 membres).

Vague A : ce qui reste à réaliser

- **22 février 2019**

Envoi par l'USMB au Hcéres

- des listes prévisionnelles des formations à évaluer regroupées en champs de formation (sous la forme d'un fichier Excel disponible sur le site) ;
- de la liste prévisionnelle des ED à évaluer.

- **31 mars 2019**

Date limite de dépôt des dossiers de données de caractérisation recherche auprès de l'USMB

- **31 mai 2019**

Date limite de dépôt des pré-dossiers d'autoévaluation recherche auprès de l'USMB.

Pour rappel

- **USMB** tutelle dépositante pour CDPPOC, EDYTEM, IREGÉ, LAMA, LAPP, LAPTh, LISTIC, LLSETI, LOCIE, SYMME.
- **UGA** dépose pour ISTERRE, LECA, LIP/PC2S et LPNC.
- **G-INP** dépose pour IMEP-LAHC et LEPMI.
- **UJM** dépose pour LIBM.
- **INRA** dépose pour CARRTEL.

Vague A : ce qui reste à réaliser

. **Début septembre 2019** : rencontre HCERES-USMB pour expliquer la procédure, demander si USMB a des points d'attention à exprimer, envisager l'agenda de la visite.

- **7 septembre 2019**

Date limite de dépôt des dossiers d'autoévaluation des UR par la seule « tutelle déposante » USMB.

- **20 septembre 2019**

- Date limite de dépôt des dossiers d'autoévaluation des établissements (3 juin pour UGA).

- Date limite de dépôt des dossiers champs de formation, des formations et des ED.

- Une visite *in situ* d'une demi-journée pour chaque projet d'ED par un comité composé de 5-6 experts dont un « jeune docteur ».

Un calendrier délicat

- **Semaine du 25-29 novembre 2019**

Visite Etablissement.

- **Décembre 2019-mars 2020**

Visites des ED et CD.

- **Décembre-janvier 2020**

Visites des UR.

- **Février-avril 2020**

Retour des rapports d'évaluation champs de formation (plus par formation) puis visite (une journée : vision globale le matin / par champs l'après-midi).

- **Avril-juin 2020**

Dépôt du dossier d'accréditation des formations.

- **Juin-juillet 2020**

Tous les rapports sont remis (formation, recherche et établissement).

- **Entre juin et septembre 2020**

Retour du rapport d'accréditation des formations.

- **Entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2021**

Remise par l'HCERES des synthèses coordination territoriale (séance au HCERES), établissement, formation et école doctorale, recherche.

Les remontées

- Elles se feront sur la **plateforme Pélican**.
- Après étude par les services compétents, les dossiers seront **déposés au niveau de la présidence** qui doit les valider avant envoi.
- L'assistante du président et la chargée de projets auprès de la DGS auront été formées et posséderont les codes.
- La DGS assurera le bon suivi administratif de l'ensemble des relations avec l'Hcéres.

Evaluation des formations (doctorat compris)

- **Sous la responsabilité des VP Formation :**
Lionel Valet et Laurent Guichard.
- **Une procédure de lecture partagée sera mise en place, avec des experts extérieurs et intérieurs**
 - Les dossiers champs de formation, des formations et des ED seront remis aux VP pour le lundi 3 juin 2019 au plus tard.
 - Retour aux porteurs le lundi 15 juillet 2019 au plus tard.
 - Passage devant les instances en septembre.
 - Dépôt le 21 septembre.

Evaluation des unités de recherche

- **Sous la responsabilité du VP Recherche :**

Roman Kossakowski

- **Une relecture des dossiers** sera proposée aux UR par des collègues de l'USMB ou d'autres universités qui réalisent des évaluations des UR dans le cadre du Hcéres.

Autoévaluation établissement

- Un rapport de synthèse de 60 pages + annexes, sincère et démonstratif
- Un plan fondé sur le référentiel du Hcéres :
 - Le positionnement et la stratégie institutionnelle
 - La gouvernance et le pilotage
 - La recherche et la formation
 - La réussite des étudiants
 - La valorisation et la culture scientifique
 - Les politiques européennes et internationales

Esprit

- Se situer dans son environnement local (*chapitre sur l'inter-établissement doit être cohérent dans dossiers site, UGA et USMB*), national, international.
- Identifier et qualifier les résultats de sa stratégie de développement.
- Apprécier l'efficacité de son action.
- Qualifier la trajectoire parcourue pour chaque activité
- Mobiliser sa communauté tout au long de la période écoulée.
- Exprimer ses forces et ses faiblesses en explicitant les analyses et éléments de preuve qui ont permis de les identifier.

Questions à se poser

Il s'agit de vérifier la trajectoire de l'établissement :

- Quelle est sa stratégie et ses objectifs opérationnels ?
- Quels sont les dispositifs d'opérationnalisation mis en œuvre ?
- Comment est organisé leur suivi (résultats, analyse critique) ?
- Quelles sont les pistes d'amélioration définies et mises en œuvre ?

Avec l'autoévaluation, remettre :

- Déclaration des axes stratégiques de développement pour la prochaine période contractuelle incluant un focus sur la stratégie formation et recherche (5 pages).
- Organigramme fonctionnel de l'USMB + équipe politique
- Données de caractérisation jugées utiles par l'USMB pour son évaluation.
- Indicateurs propres à l'USMB, dont les indicateurs contractuels (OST ? ARWU et autres ?).
- Budgets initiaux et comptes financiers des 4 dernières années, tels que votés par le CA, accompagnés du rapport de présentation de l'agent comptable, documents d'analyse financière de l'établissement si disponibles, lettre d'orientation budgétaire (par exercice).
- Autres rapports d'évaluation externes (IGAENR, Cour des comptes...).

Contacts

- Michel ROBERT, directeur : 01 55 55 63 51
- Marie-Ange BILL, cheffe de dpt : 01 55 55
- Sophie PATIN, coordinatrice : 01 55 55 91 20

- Pour des questions : Etablissements@hceres.fr

Méthode de travail (1)

Mars-Avril 2019

- Une plateforme est ouverte pour partager les grandes lignes de l'autoévaluation de l'établissement
 - Pour les 6 domaines et les 30 références du référentiel HCERES.
 - L'ensemble des personnels et membres des conseils centraux et de composantes peuvent apporter leurs commentaires et suggestions (mots clé ou courtes phrases).
- Mai 2019
 - La DAPAC réalise une analyse lexicale et extrait les verbatim.
 - Les animateurs des domaines rédigent les rapports : calés sur la trame Hcéres.
 - Chaque rapport s'appuie sur l'analyse des contributions et sur des enquêtes (produites au sein de l'USMB ou en dehors), qui peuvent apparaître en annexes. Il doit contenir des indicateurs.

Méthode de travail (2)

Exemple d'écran de partage de l'auto-évaluation

- Points forts et points faibles par référence :

DOMAINE 2 : LA GOUVERNANCE ET LE PILOTAGE	
Sous-domaine 2.1 : L'organisation interne de l'établissement	
Référence 5 : l'établissement met en place une organisation interne répondant aux enjeux de la stratégie et de ses activités	
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Commentaires points forts / opportunités :	Commentaires points faibles / menaces :

- Une zone de saisie libre pour chaque domaine.

Méthodes de travail (3)

- **Juin 2019** : ces rapports sont remis au Président qui homogénéise et réalise une synthèse (V1).
- **Juillet** : cette synthèse est partagée aux animateurs, qui la font évoluer (V2).
- **Septembre** : la synthèse est présentée devant les instances.
- **20 septembre** : dépôt.

Les animateurs des axes

- *Le positionnement et la stratégie institutionnelle* :
Président / 1^{er} VPCA / Conseiller / Pt Club des ent et
Fondation
- *La gouvernance et le pilotage* : 1^{er} VPCA / VPCA / VP
Pat / DGS
- *La recherche et la formation* : VPR / VPF / CM lien F-R
/ DDRV / DEVE
- *La réussite des étudiants* : VPF 1 et 2 / DEVE
- *La valorisation et la culture scientifique* : VP Valo / CM
Culture scientifique / DDRV / DEVE
- *Les politiques européennes et internationales* : VPRI /
1^{er} VPCA / DRI

GT Positionnement et stratégie institutionnelle

- . Président
- . Equipe présidentielle
- . Elus en charge de l'ESR au sein des conseils départementaux de la Savoie et de la Haute-Savoie
- . Président du Club des entreprises et de la Fondation

GT *Gouvernance et pilotage*

- Thierry Villemin
- VP et CM
- DGS
- Dir services centraux et communs
- Dir et resp adm composantes
- X
- X
- X
- X

GT Recherche et Formation

- Roman Kossakowski et Lionel Valet
- VP associés : valo, grands projets, vie étudiante...
- Dir DRED, DEVE, APPRENDRE, CNFEDS, Montagne inventive
- Dir comp
- Dir UR et fédérations
- Dir CODUSMB et SISEO
- Dir SCDBU, SUAPS, Service FC, Service des sports
- Porteurs de projets PIA

GT Réussite des étudiants

- Laurent Guichard
- VP Vie étudiante
- VP Etudiant
- Dir DEVE
- Dir comp
- Dir SCDBU, SUAPS, Service FC, Service des sports
- Dir associations étudiantes
- Elus étudiants CA et CAC

GT Valorisation et culture scientifique

- Nicolas Forestier
- Pascale Balland
- Dir com
- ...

GT Politique européenne et internationale

- Laurence Vignollet
- Dir DRI
- Responsables RI des composantes